

**COMMUNE DE MITTLACH**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MITTLACH  
DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024**

*Sous la présidence de Monsieur ZINGLÉ Bernard, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18 h 00.

**Présents** : M. ZINGLÉ Bernard, Maire, Mme SPENLÉ Marie-Agnès, 1<sup>ère</sup> Adjointe, M. JAEGLÉ Olivier, 2<sup>ème</sup> Adjoint, M. DEYBACH Yves, 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. JAEGLÉ Francis, M. SCHÖNHAMMER René, M. NEFF Dominique, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et non représentés** : Néant

**Absents non excusés** : Néant

**Ont donné procuration** : Mme ROTHENFLUG Katia à M. NEFF Dominique, Mme JEANMAIRE Claudine à M. ZINGLÉ Bernard

**Secrétaire de séance** : Mme BRAESCH Valérie, Secrétaire de Mairie

**Ordre du jour** :

1. Renouvellement des baux de chasse : Agrément des candidats pour l'adjudication du 28 février 2024.

**POINT 1 – RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE : AGRÉMENT DES CANDIDATS POUR L'ADJUDICATION DU 28 FÉVRIER 2024.**

Monsieur le Maire rappelle que lot de chasse n° 02 d'une surface de 396 ha est mis en adjudication. La date limite de dépôt des déclarations de candidature a été fixée au 14 février 2024, à 12h00. À l'issue de ce délai, trois dossiers de candidatures ont été déposés.

Conformément à l'article 8.2.1. du Cahier des Charges Type (CCT) des chasses communales du Haut-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033, la Commission Communale Consultative de la Chasse (4C), réunie le 14 février 2024, a examiné les trois dossiers de candidature et les pièces annexées listées à l'article 5.2 du CCT.

Tous les candidats ayant fourni l'ensemble des documents demandés, la 4C propose au Conseil Municipal de les agréer pour participer à l'adjudication du 28 février 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après délibération et à l'unanimité,

Vu l'avis de la Commission Communale Consultative de la Chasse du 14 février 2024 ;

- **AGRÉE** la candidature de l'association de chasse des deux lacs, locataire sortant et titulaire du droit de priorité. Les associés sont M. Laurent GIRARD, M. Jean PILLODS, Mme Cyrielle ROMAIN, M. Mathieu LENOBLE, M. Jean-François ROSSIGNOL, M. Thierry SCHOTT, M. Marcel BUHL et M. Ernest BAUMGART ;
- **AGRÉE** la candidature de M. Patrick LOIGET avec sept permissionnaires : M. Arnaud GERBER, M. Christian DUSSART, M. Denis FEND, M. François LAUSECKER, M. Heinrich GYR, M. Jörg TOBLER et M. Victor DE BARBA ;
- **AGRÉE** la candidature de M. Jérémy MAURER.

Puis plus personne n'ayant demandé à prendre la parole, à porter une observation ou une réclamation, le Maire lève la séance à **18h30**.